

Le 05 avril 2014

MAIRIE

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATIION du 31-03-2014 pour le samedi 05-04-2014 à 09 h 30, avec l'ordre du jour:

- Installation du conseil municipal
- Élection du Maire
- Fixation du nombre d'Adjoints
- Élection des Adjoints
- Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints
- Reprise d'engagement du bail commercial Boucherie-Charcuterie-Traiteur
- Questions diverses

SÉANCE:

Secrétaire de séance: Sophie FOUGA

Sont présents les Conseillers Municipaux (dans l'ordre du tableau):

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| 1- M. FERRU Christian | 8- Mme FOUGA Sophie |
| 2- M. GRANDILLON Jean | 9- Mme MORIN Marie-Christine |
| 3- M. BLANCHET Jean-Marc | 10- |
| 4- M. BOUTHIER Daniel | 11- M. DIEUMEGARD Jean-Luc |
| 5- M. MARC Philippe | 12- M. FOUCHER Christian |
| 6- Mme TEXIER Marylène | 13- M. BRISSET Claude |
| 7- M. BAUDOUIN Frédéric | 14- Mme JANUS Marianne |
| | 15- M. HEISE Dominique |

Pouvoir: 10- M. MADÉ Thierry a donné pouvoir à M. Christian FERRU

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MADÉ Guy, Maire sortant.

I- ÉLECTION DU MAIRE :

Deux membres du conseil se proposent comme Maire: Christian FERRU
et Dominique HEISE.

Au premier tour de scrutin, Monsieur FERRU Christian obtient 10 voix.

Monsieur HEISE Dominique obtient 5 voix.

La majorité requise est de 8 voix.

Monsieur FERRU Christian est proclamé MAIRE et immédiatement installé.

II- ÉLECTION DES ADJOINTS :

Le Maire propose le nombre d'adjoints. Il le fixe à QUATRE, sans coût financier supplémentaire pour la collectivité souligne Monsieur le Maire. C'est avant tout pour un partage des tâches à effectuer.

1)Monsieur Le Maire propose comme 1er adjoint: Monsieur GRANDILLON Jean.

Monsieur HEISE Dominique se propose comme 1er adjoint.

Monsieur GRANDILLON Jean est proclamé PREMIER ADJOINT avec 10 voix.

5 voix pour Monsieur HEISE Dominique.

2)Monsieur Le Maire propose comme 2ème adjoint: Monsieur MARC Philippe.

Monsieur HEISE Dominique se propose comme 2ème adjoint.

Monsieur MARC Philippe est proclamé DEUXIÈME ADJOINT avec 10 voix.

5 voix pour Monsieur HEISE Dominique.

3)Monsieur Le Maire propose comme 3ème adjoint: Monsieur BAUDOUIN Frédéric.

M HEISE se propose comme 3ème adjoint.

Monsieur BAUDOUIN Frédéric est proclamé TROISIÈME ADJOINT avec 10 voix.

5 voix pour Monsieur HEISE Dominique.

4)Monsieur Le Maire propose comme 4ème adjoint: Monsieur BOUTHIER Daniel.

Monsieur HEISE Dominique se propose comme 4ème adjoint.

Monsieur BOUTHIER Daniel est proclamé QUATRIÈME ADJOINT avec 10 voix.

5 voix pour Monsieur HEISE Dominique.

Les quatre adjoints proclamés sont immédiatement installés.

III-INDEMNITÉS

Les indemnités du Maire et des Adjointes sont fixées suivant les indices en place lors de ces dernières années (aucun changement).

Élection des DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES:

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'accepter sa démission de délégué, puisqu'il est employé de ville à Saint Jean d'Angély ce qui entraîne une incompatibilité.

Monsieur Grandillon demande aussi sa démission auprès de la CDC pour des raisons personnelles.

Vu l'ordre du tableau, Mrs MARC Philippe et BAUDOUIN Frédéric sont élus comme délégués communautaires à la CDC des Vals de Saintonge.

RETRAIT de l'ordre du jour :

Vu l'importance du dossier "la reprise d'engagement du bail commercial ... ",

Monsieur le Maire propose de retirer son traitement de l'ordre du jour.

Il est reporté à une date prochaine.

Monsieur le Maire demande que la commune retrouve le calme et la sérénité au plus vite.

La séance est levée à 10h30.